

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 avril 2013**

Délibération n° 2013-3875

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Union française des associations sportives des employés communautaires (UFASEC) pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines - Service action sociale et relations sociales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crédoz

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 avril 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 22 avril 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Ollivier, Mme Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémiann.

Absents excusés : Mme Domenech Diana, M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mmes Vullien (pouvoir à M. Reppelin), Pédrini (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Suchet), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), M. Albrand (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Thivillier), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Benelkadi (pouvoir à Mme Frih), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Galliano (pouvoir à M. Abadie), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Martinez (pouvoir à M. Kabalo), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Nissanian (pouvoir à M. Longueval), Mme Palleja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Roche (pouvoir à M. David G.), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Thévenot (pouvoir à M. Barret), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Turcas (pouvoir à Mme Lépine).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bab-Hamed, Bocquet, MM. Bolliet, Chabert, Flaconnèche, Genin, Mme Ghemri, MM. Giordano, Muet, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil de communauté du 18 avril 2013**Délibération n° 2013-3875**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Attribution d'une subvention à l'Union française des associations sportives des employés communautaires (UFASEC) pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines - Service action sociale et relations sociales

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Union française des associations sportives des employés communautaires (UFASEC) est régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Elle a été créée, conformément aux statuts approuvés par l'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 1982 et déposés à la préfecture du Rhône le 26 juillet 1982.

"L'association a pour but de créer et développer des liens de solidarité et d'entraide entre les associations. Ouvrant pour la consolidation et l'expansion des associations adhérentes, elle milite pour une reconnaissance, au niveau national et international du droit au sport en facilitant les échanges entre collectivités et en apportant son aide et son soutien administratif à ses membres."

L'association regroupe 10 membres, associations sportives communautaires (Arras, Bordeaux, Brest, Cherbourg, Le Creusot-Monceau les Mines, Le Mans, Lille, Lyon, Nancy, Strasbourg).

L'action principale de l'association est l'organisation de la coupe de France des associations sportives communautaires - coupe UFASEC. Il s'agit de rencontres omnisports rassemblant environ 300 sportifs.

a) - Bilan des actions 2012

L'édition 2012 de la coupe de France des associations sportives des communautés urbaines a eu lieu à Lyon, du 18 au 20 mai 2012.

C'est l'Association culturelle et sportive des agents communaux et communautaires de Lyon (ASCUL) qui a organisé la manifestation.

300 agents communautaires se sont affrontés dans différentes disciplines sportives telles que le badminton, le bowling, la course à pied, le football, la pétanque, la randonnée, la chorégraphie, le tennis de table, le tir et le volley-ball.

b) - Projets pour la saison 2013

En 2013, la coupe de France sera organisée à Lille, du 9 au 11 mai 2013. Le Comité d'action sociale de Lille Métropole a en charge son organisation.

Les épreuves se dérouleront sur différents sites sportifs, avec l'accueil d'une centaine de sportifs et la mobilisation de bénévoles pour assurer l'organisation logistique et sportive.

c) - Budget 2013

Les dépenses et recettes prévisionnelles de l'UFASEC pour l'année 2013 sont réparties ainsi :

Recettes	Montant prévisionnel 2013 (en €)	Dépenses	Montant prévisionnel 2013 (en €)
subventions communautaires	96 115,00	coupe de France 2013 à Lille	96 115,00
<i>dont subvention Communauté urbaine de Lyon</i>	<i>18 129,00</i>	honoraires experts comptables	1 226,00
cotisations associations sportives communautaires	6 810,50	déplacements	5 184,50
<i>dont Association sportive de la Communauté urbaine de Lyon (ASCUL)</i>	<i>1 857,50</i>	trésorerie - secrétariat	300,00
		frais de commission, contrôle	100,00
Total recettes	102 925,50	Total dépenses	102 925,50

d) - Le soutien de la Communauté urbaine de Lyon en 2013

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 18 129 € au profit de l'UFASEC dans le cadre de son activité pour l'année 2013. Cette somme est identique à celle attribuée en 2012.

La convention 2013 prévoit les engagements de chacune des parties ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 18 129 € au profit de l'Union française des associations sportives des employés communautaires (UFASEC) pour l'année 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association UFASEC définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal pour la somme de 18 129 € - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 020 - opération n° 0P28O1487.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 22 avril 2013.